

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Chariot de travail (véhicule spécial) *)	MASSEY-FERGUSON	MF 50 B (moteur PERKINS 236 UA)	CH 5261 30

Constructeur	MASSEY - FERGUSON (UK) LTD, Coventry (GB)
Identification	"MF 50 B" sur la plaquette du constructeur et devant le No du châssis
Plaquette constr.	à droite, à l'avant dans la cabine
N° du châssis	à droite, latéralement en haut devant la cabine
Ident. du moteur	"236 UA" à droite, latéralement sur le bloc, au-dessus de la génératrice
Importateur princ.	TAURUS BAUMASCHINEN AG, Usterstrasse 124, 8600 Dübendorf
Véhicule homologué	MF 50 B - P 10 157 Signes fixes dans code du type MF 50 B

Chassis	Moteur
Nombre d'essieux <u>2</u> Nombre de roues <u>4</u>	Marque <u>PERKINS</u> Type <u>A4,236</u>
Direction <u>mécanique avec assistance hydraulique</u>	Construction <u>en ligne</u> Temps <u>4</u>
Transmission <u>inverseur</u>	Carburant <u>D</u> Position <u>avant</u>
Nombre de vitesse <u>4</u> Entraînement <u>sur roues arrière</u>	Refroidiss. <u>eau</u> Nombre cylindr. <u>4</u>
Frein de service <u>mécanique, à disques dans bain d'huile, sur les roues arrière;</u>	Alésage <u>98,4</u> Course <u>127</u>
<u>frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage</u>	Cylindrée <u>3863</u> CV-impôt <u>19,67</u>
Frein auxiliaire <u>mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière</u>	Puissance en CV-DIN <u>48 kW(65 CV)</u> à U/min <u>2000</u>
Frein d'arrêt <u>identique au frein auxiliaire</u>	Bruit à proximité <u>100</u> dB/A à U/min <u>2000 (**)</u>
Ralentisseur <u>-</u>	Silencieux <u>1= 410x206x104 mm</u>
Contrôle 2 circ. <u>-</u>	Mesure des gaz <u>Pacharach 3,5</u>
	<u>BOSCH noircissement 4,2 (70 %)</u>

Carrosserie	Poids
<u>pelle (s.d. avec excavatrice arrière)</u>	avant <u>1470</u> arrière <u>4970</u> total <u>6440</u>
Nombre de portes <u>1</u> Indic. vit. <u>-</u>	Poids à vide <u>(poids à vide avec excavatrice arrière,</u>
Ceintures sécurité <u>-</u> Retroviseur <u>de chaque côté</u>	<u>Charge utile y compris 2x80 kg de lest dans roues AV)</u>
Cale <u>1/300x200x250</u> Attelage <u>-</u>	Poids total <u>4450</u> <u>5550</u> <u>8550</u>
Antivol <u>-</u>	Garantie fabr. <u>11.00-16</u> <u>16.9/14-30</u> (Variantes +)
Nombre de places <u>t 1</u> av. centre ar.	Dimens. pneus <u>6 / 2,0</u> <u>10 / 2,0</u> voir
Dimensions	Pty / bar <u>2280</u> <u>5250</u> remarques)
Longueur <u>int. 7600</u> Empattements <u>2100</u> /	Charge pour V max <u>25</u> <u>25</u>
Largeur <u>2160</u> /	Garantie poids remorquable avec frein
Hauteur <u>3200</u> Voie <u>av 1420</u> ar <u>1680</u>	Garantie poids remorquable sans frein
Porte à faux <u>lat. av 2200</u> Voies <u>av -</u>	Garantie poids de l'ensemble
<u>ar 3300 *)</u> Braquage <u>g 9400</u> d <u>9500</u>	Poids remorquable testé
Distance volant - vers l'avant du véhicule <u>3800 *)</u>	Vitesse maximale selon le constructeur <u>22</u> km/h
dimensions avec l'excavatrice AR	Vitesse maximale testée <u>19,9</u> km/h

Equipement §)			
Feux de route	M	(E)	
Feux de croisement	M	(E)	
Feux de position	A	(E)	
Feux rouges	R	(E)	
Feux stop	Sl	(E)	
Cilignoteurs	av	-	4 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av	-	I (E)
Feux de gabarit	av	-	1/ULO CH 1050701
Feux complément.			4/ feux de travail
Eclairage plaque			
Eaule-glace			1/ balai sans lave-glace
Avertisseurs			1/ Hella 001 176 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)	
Marque et type	MASSEY-FERGUSON	MF 50 B
Homologation N°	CH 5261 30	
Carrosserie	pelle + excavatrice	
Places	total 1	avant
Poids à vide	s. bulletin pesage	Carburant D
Charge utile	-	CV-impôt 19.67
Poids total	-	Cylindrée 3863

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule 3800 mm; avec l'excavatrice = porte à faux AR.
- **) Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 19,9 km/h, 4, à 3,46 = 81,5 dB/A
à proximité = disposition du microphone à 1,2 m du sol
à 0,5 m à droite du cylindre de levage.
- +) Variante de pneus : AV = 10.00 - 16 6 PR charge 1930 (2,0) V-max. 32 km/h
9.00 - 16 10 PR 2665 (3,9) 25 km/h
AR = 16.9/14-28 10 PR 5090 (2,0) 25 km/h.
- §) Equipement : la hauteur des feux de croisement est admise pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:

- 100 - le conducteur doit être porteur de l'annexe au permis de circulation;
- 101 - 1 plomb sur butée de pleine charge;
- 104 - des miroirs rétroviseurs permettant d'observer sur les côtés sont obligatoires;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: sur la protection devant la pelle, sur les côtés et à l'arrière du bras du godet, pyramide ou sphère à l'arrière du véhicule, feu de gabarit à l'arrière du bras du godet;
- 138 - dispositif de protection: sur les dents de la pelle;
- 140 - les béquilles doivent être repliées et assurées;
- 141 - les parties suivantes doivent être assurées: pièce intermédiaire de 60 mm dans le cylindre de levage; l'excavatrice doit être assurée en hauteur et contre un mouvement pendulaire.

Dubendorf, 19./20.4.1978

Lieu et date de l'homologation

Remplace FH CH 5261 30 du 19./20.4.1978
Poids garantis

Berne, 15.1.1980

Homologation fédérale des types de véhicules

Chariot de travail
(vhc. spécial)

MASSEY - FERGUSON

M F 50 B
(moteur PERKINS 236 UA)

CH 5261 30

Fiche complémentaire

I

Complément du 18.12.79 à Berne - Ad

Identification du moteur: "LD" devant le No du moteur, à gauche, sur le bloc,
au-dessus de la pompe à injection.